

Que dit la science ?

2026-07-03 22:13:19

Que dit la science ?

Les ondes électromagnétiques créées par l'homme constituent un risque émergent sur lequel la science, faute de recul suffisant, ne sait pas tout.

Dans ce contexte d'incertitude, la controverse scientifique est vive car la thèse de l'innocuité est alimentée par des lobbys extrêmement puissants qui visent à toujours faire retarder la reconnaissance officielle des effets sanitaires. Pourtant une littérature scientifique importante permet aujourd'hui d'affirmer que les ondes ont des effets biologiques sur l'organisme et de suspecter leur impact sur l'apparition et le développement de certaines pathologies.

Ce que l'on sait aujourd'hui :

- Agent cancérigène possible (2B) - CIRC/OMS en 2011 ;
- Existence d'effets sur les fonctions des cellules (AFFSET 2009), preuve renforcée en 2013 (rapport ANSES) ;
- Impact sur l'activité électrique du cerveau ;
- Impacts possibles sur le sommeil, la fertilité masculine, les performances cognitives ;
- Vulnérabilité plus grande chez les enfants ; effet possible sur leur bien-être et leurs fonctions cognitives ;
- Apparition d'une nouvelle maladie, l'électrohypersensibilité, dont l'existence est aujourd'hui reconnue (rapport ANSES, 2018) même si son lien avec les ondes demeure encore contesté.

Que font les pouvoirs publics ?

Comme de nombreux autres pays, la France a adopté une réglementation très laxiste (décret du 3 mai 2002) qui ne nous protège en rien des effets liés à une exposition chronique. En 2015, la loi Abeille a introduit quelques restrictions au déploiement des technologies sans fil, sans toutefois remettre en cause les normes existantes. Ainsi, cette loi interdit l'usage du wi-fi dans les crèches et le limite dans les écoles primaires. Et pourtant, l'implantation d'antennes relais à proximité des écoles et des habitations demeure autorisée...

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

